



INFORMATIONS SUR LE MARIAGE

De
et de

Date de célébration souhaitée

LES TÉMOINS DU MARIAGE

Nom (1)
Prénoms
Profession
Adresse N° Rue
Code postal Localité
Téléphone
Distinctions honorifiques (2)

Nom (1)
Prénoms
Profession
Adresse N° Rue
Code postal Localité
Téléphone
Distinctions honorifiques (2)

Nom (1)
Prénoms
Profession
Adresse N° Rue
Code postal Localité
Téléphone
Distinctions honorifiques (2)

Nom (1)
Prénoms
Profession
Adresse N° Rue
Code postal Localité
Téléphone
Distinctions honorifiques (2)

LES INTERPRÈTES LORS DE LA CÉRÉMONIE DE MARIAGE

Nom (1)
Prénoms
Profession
☐ Interprète assermenté
Adresse N° Rue
Code postal Localité
Téléphone

Nom (1)
Prénoms
Profession
☐ Interprète assermenté
Adresse N° Rue
Code postal Localité
Téléphone

Joindre à cette liste les photocopies des pièces d'identité des témoins et des interprètes.

NOTA. Les témoins du mariage sont au nombre de deux au moins et de quatre au plus.
Ils devront être âgés de plus de 18 ans.

(1) Pour les témoins/interprètes mariés, indiquer le nom de naissance.

(2) Les titulaires de décorations doivent justifier leur qualité par un document officiel.

Info Paris
3975* ou paris.fr

* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe